



Le St-U spécial Jeudi le 23 juillet 2015

Chers concitoyens,

Le conseil municipal a pris la décision de contracter deux nouveaux règlements d'emprunt pour permettre l'ensemble de la réalisation des travaux d'immobilisation en voirie pour 2015. Cette décision fait suite à deux imprévus, soit la dégradation rapide du Rang St-Georges et l'octroi de subventions ayant un impact majeur sur nos liquidités à court terme.

J'ai donc jugé important de vous transmettre ce complément d'information concernant les travaux d'immobilisation de voirie pour l'année 2015, afin de vous permettre de mieux comprendre cette situation exceptionnelle et nettement avantageuse pour le renouvellement de nos infrastructures routières.

Travaux d'immobilisation de voirie pour 2015

Immobilisation	Coût des travaux estimés	Montant du règlement d'emprunt	Subventions allouées	Coût réel assumé par la municipalité
1.Rang St-Georges	170 000.00 \$	150 000.00 \$	- \$	170 000.00 \$
2.Rue de l'Aréna	67 646.00 \$	- \$	53 863.00 \$	13 783.00 \$
3.Rte du Lac Blanc	648 979.00 \$	623 979.00 \$	311 898.50 \$	337 080.50 \$
4.Chemin du Lac Blanc	70 000.00 \$	- \$	70 000.00 \$	- \$
Total	956 625.00 \$	773 979.00 \$	435 761.50 \$	520 863.50 \$

Financement des travaux d'immobilisation à la voirie 2015

L'estimation actuelle des travaux d'immobilisation à la voirie pour 2015 est de 956 625 \$. La part de subventions recevables pour ces travaux est de 435 761 \$. Le coût réel assumé par la municipalité sera de 520 863 \$, si ces montants sont tous confirmés après réalisation des travaux.

Toutefois, ces subventions seront encaissées en très grande partie en 2016, après la présentation des redditions de comptes par les comptables. La municipalité doit donc, pour ne pas affecter ses liquidités, envisager de contracter deux règlements d'emprunt.

1: La réfection du rang St-Georges a été approuvée pour une réfection d'urgence, puisque ces travaux étaient prévus en 2021 et ont été devancés en raison de l'état dégradé du rang. Le règlement d'emprunt pour ces travaux sera échelonné sur 10 ans et permettra de ne pas affecter la cédule de réfection des autres routes déjà prévue pour 2016-2017.

2: Réfection de la rue de l'Aréna. La municipalité a conclu une entente de partage des coûts avec la Commission scolaire de Portneuf pour sa réfection ainsi que le stationnement de l'école. Ces travaux seront assumés à 50% par la Commission scolaire et 50% par la municipalité. De plus, la municipalité a obtenu une subvention de 20 000 \$ du député, M. Michel Matte, pour sa part des travaux.

3: La réfection du dernier tronçon de la route du lac Blanc (jonction rue St-Paul à la jonction rang St-Paul Nord) se fera cet automne grâce à l'octroi par le MTQ d'une subvention de 50% du coût des travaux. Le règlement d'emprunt sera de 623 979 \$ et sera financé sur 10 ans. La subvention du MTQ nous permet de devancer les travaux et aussi, d'appliquer de l'asphalte au lieu du traitement de surface sur une longueur de trois kilomètres.

Toutefois, c'est en 2016 que le conseil décidera quel montant des travaux elle paiera à même le budget d'immobilisation et quel montant elle financera, puisque pour l'instant, le mode de paiement (subvention 50%) de la part du MTQ n'est pas déterminé et il le sera une fois tous les appels d'offres complétés et approuvés par le MTQ.

4: Réfection du chemin du Lac Blanc. La municipalité a procédé en juin et juillet au profilage des fossés et appliquera des couches d'asphalte sur des segments du chemin autour du lac Blanc. Ces coûts seront couverts par une subvention du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau.

Il va de soi que les sommes en immobilisation prévues au budget pour 2015 et non dépensées cette année seront reportées pour des dépenses en immobilisation en 2016.

Merci de votre attention



Pierre St-Germain
Maire